

Motion du 29 novembre 2006 de Mme Sandrine Salerno, M. Gérard Deshusses, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Annina Pfund, Monique Cahannes, Martine Sumi-Viret, Béatrice Graf Lateo, MM. Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, Olivier Coste, David Metzger, Roman Juon, Thierry Piguet et David Carrillo: «Pour un Euro 2008 adapté à la ville et écocompatibile».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 22 janvier 2007)

MOTION

Considérant:

- que l'Euro de football compte parmi l'un des événements sportifs les plus importants d'Europe et du monde;
- qu'à cette occasion des millions de femmes et d'hommes se rassemblent, assistent aux compétitions sportives mais aussi flânent en touristes dans les villes qui les accueillent;
- qu'en 2008 c'est l'Autriche et la Suisse qui coorganisent le championnat (Euro 2008);
- qu'en Suisse l'Euro 2008 se déroulera dans les villes de Genève, Bâle, Berne et Zurich;
- qu'à Genève se joueront trois matchs, les 7, 11 et 15 juin 2008;
- qu'à Genève le Canton et les communes concernées ont décidé de profiter de cet événement sportif pour améliorer leur image en Suisse et à l'étranger, mais également pour fédérer les habitants et visiteurs autour d'une aventure sportive collective;
- que la Ville de Genève est particulièrement concernée puisque, à l'instar de ce qui s'est produit durant la Coupe du monde de football 2006, la plaine de Plainpalais se transformera, du 7 au 29 juin 2008, en lieu d'accueil des manifestations liées à l'Euro 2008 et que, par ailleurs, le centre sportif du Bout-du-Monde a été choisi pour accueillir les campeurs et campeuses Euro 2008,

le Conseil municipal, désireux que les événements sportifs et festifs se déroulent au mieux, dans un climat détendu et bon enfant, mais également soucieux des externalités négatives inévitablement produites par les matchs et autres réjouissances, parmi lesquelles on citera la hausse du trafic, l'augmentation quantitative des déchets produits, les nuisances sonores et les risques accrus de comportements violents, demande au Conseil administratif:

- de l'informer régulièrement de l'état des réflexions et des décisions prises avec les autres collectivités publiques (Canton, communes) quant à l'accueil de l'Euro 2008;
- dans le cadre de ce projet, de veiller à ce que l'augmentation du volume du trafic soit absorbée autant que faire se peut par les transports publics (notamment des bus spéciaux et directs à destination du stade) et des incitations à la mobilité douce;
- d'insister auprès de GE foot 08 afin que la production de déchets soit réduite au minimum et que l'incitation au recyclage soit la règle;
- d'accorder une attention particulière à la sécurité et aux mesures organisationnelles, tout en évitant que l'Euro 2008 constitue un événement militaire;
- de s'assurer de la transparence des coûts pour l'ensemble du projet et de définir qui assume quel type de charge financière (Confédération, Canton, Ville, FIFA, etc.). Pour cela, de présenter avec anticipation au Conseil municipal un document qui fasse état de tous les coûts directs et indirects pour la Ville (du Service d'incendie et de secours, de maintien de l'ordre, d'élimination des déchets, de mise à disposition des espaces et du matériel de fête, notamment);
- de prendre langue avec les autres villes suisses afin de voir quelles sont les synergies possibles et, à terme, d'instituer un organe de coordination commun aux quatre sites de compétition (Bâle, Berne, Genève et Zurich) qui pourrait échanger sur la planification, la réalisation et l'évaluation de l'Euro 2008 en Suisse;
- d'accorder une attention particulière au bruit qui sera supporté par les riverains lors des manifestations publiques.